DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement de ROCHEFORT

Canton

de ROYAN

Commune

de ROYAN

7014+

Objet

Tarif pour le creusement des fosses aux cimetières

DATE DE CONVOCATION

12 novembre 1979
DATE D'AFFICHAGE

12 novembre 1979

Nombre de conseillers en exercice 27

Nombre de présents 20

ombre de votants 25

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix neuf

le -seize novembre à 18 heures 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Pierre LIS, Maire

Etaient présents: MM. LIS; Melle FOUCHE, MM. BOUTET, LACHAUD, BUJARD, BOUCHET, DUFOUR, PAPEAU, COLLE, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN, BOISARD, POUGET, BROTREAU, BERLAND, DUFEIL, TAP, CABAL, Mme TACQUET

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés: MM.FABER par M. LIS, BOULAN par M. BROTREAU, PELLETIER par M. DUFEIL, GUICHAOUA par M. PAPEAU, MAURELLET par M. BOISARD

Absents: MM. VIAUD, TETARD

M -- MONTRON

a été élu Secrétaire,

Le Conseil Municipal, dans sa séance du ler Décembre 1978, a fixé les tarifs pour le creusement des fosses aux cimetières de ROYAN, en prenant comme base l'indice de construction du deuxième trimestre 1978 égal à 461. La Commission des Finances, réunie le 13 Novembre 1979 propose d'actualiser ces tarifs en les indexant proportionnellement à l'écart existant entre cet indice de la construction et celui du deuxième trimestre 1979, dernier indice connu, égal à 510.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu les propositions de la Commission des Finances en date du 13 Novembre 1979.

DECIDE :

- de fixer comme suit, à compter du ler Janvier 1980, les nouveaux tarifs pour le creusement des fosses aux cimetières et en tenant compte des difficultés rencontrées :

Pour mémoire
Ancien tarif
DCM du 1/12/78

Nouveau tarif

Sommes raclámées aux famil	les	
Fosse simple	225 F	250 F
Fosse double	310 F	350 F
Fosse triple	390 F	600 F
Fosse quadruple	475 F	800 F

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdit Ont signé au registre, MM les Membres présents.

Pour extrait conforme,

tterc

LE MAIRE,

Pierre LIS.

SOUS-PRÉFECTURE ROCHETORI ARRIVÉE LE 27. NOV. 1979 DELIBÉRATION EXÉCUTOIRE LACT. 46 du C. ML.I